

Réf: Dossier N° 044347

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « IVOIRE COMPAGNY D'ELECTRICITE ET
D'AUTOMATISME » en abrégé « ICEA »

Siège social Abidjan, Cocody, RIVIERA ABATTA, Lot 84 85, Ilot
6

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 13/09/2021 , et enregistrés au CEPICI le 04/10/ 2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « IVOIRE COMPAGNY D'ELECTRICITE ET
D'AUTOMATISME » en abrégé « ICEA »

Objet : Electricité haute tension (HT); Electricité basse tension (BT) industrielle, tertiaire et domestique; Fourniture de matériels électriques; Instrumentation et automatisme; Câblage d'armoires et coffrets électriques; Automatisme.

Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, RIVIERA ABATTA, Lot 84 85, Ilot
6

Dirigeant(s) : M NIAMIAN JEAN BERTRAND (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-05990 du 11/10/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°29075/GTCA/RC/2021 du 11/10/2021

